

**Enquête sur la connaissance de l'orthophonie au Togo**

Décembre 2009

**Votre enfant ou quelqu'un de votre entourage  
éprouve de difficultés à communiquer ?  
A parler ? A lire ? A écrire ?**

**UN ORTHOPHONISTE**  
-Thérapeute du langage et de la communication  
**Peut vous aider**  
**Demandez conseil à votre médecin**

## Remerciements

Cette étude a été réalisée en décembre 2009 par Handicap International.

Nous remercions

- le Ministère de la Santé et le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire et de l'Alphabétisation qui ont mis à notre disposition les chiffres nécessaires pour établir la population de référence,
- les structures de santé et d'éducation qui ont accepté que les enquêtes se déroulent au sein de leurs établissements.

Cette étude a pu être réalisée grâce au travail et à l'investissement d'une équipe d'enquêteurs et d'un statisticien. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur dévouement et leur efficacité :

- AMENU Kodjo Fabrice
- BAKPATINA Baboïma Dieudonné
- DAMESSI Yawo Mensah (statisticien)
- DARAGO Rabiadou
- GABA Kpayèdo Kokou
- GAKLI Afayomé Elise
- TCHITARA Falila
- TOSSOU Sidémého Lucie

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté de nous accorder un peu de leur temps pour répondre au questionnaire.

## Sommaire

### 1. Contexte

### 2. Objectif et résultats attendus de l'étude

### 3. Méthodologie

#### 3.1 Population enquêtée

#### 3.2 Méthodologie

3.2.1 Procédure d'échantillonnage

3.2.2 Limites de la méthodologie

3.2.3 Organisation du terrain

3.2.4 Recueil des données

### 4. Questionnaire

#### 4.1 Test du questionnaire

#### 4.2 Saisie et analyse de données

### 5. Résultats

#### 5.1 Taux de réponse

#### 5.2 Résultats pour le secteur médical

5.2.1 Profil des personnes interrogées.

5.2.2 Connaissance de l'orthophonie en général

5.2.3 Situation de l'orthophonie au Togo

5.2.4 Quelles sont vos propositions pour développer la connaissance de l'orthophonie au Togo ?

5.2.5 Conclusion pour le secteur médical

#### 5.3 Résultats pour le secteur éducatif

5.3.1 Profil des personnes interrogées.

5.3.2 Connaissance de l'orthophonie en général

5.3.3 Situation de l'orthophonie au Togo

5.3.4 Quelles sont vos propositions pour développer la connaissance de l'orthophonie au Togo ?

5.3.5 Conclusion pour le secteur éducatif

### 6. Conclusion

### 7. Annexes

## 1. Contexte

L'orthophonie est une profession de la santé qui assume la responsabilité de la prévention, de l'évaluation, du traitement et de l'étude scientifique des déficiences et des troubles du langage et de la communication.

Parfois considérée comme un soin de deuxième intention, elle permet pourtant d'améliorer la santé, l'accès à l'éducation et l'insertion sociale des personnes atteintes de troubles du langage et de la communication.

Jusqu'ici quasiment absente dans les pays d'Afrique de l'Ouest, elle a été récemment importée au Togo.

Introduite par Handicap International à partir de 2001 par l'intermédiaire d'une professionnelle expatriée, un contexte particulièrement favorable et l'implication durable de plusieurs partenaires ont permis la mise en place d'une formation académique et diplômante au sein de l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) de Lomé.

Aujourd'hui, 8 orthophonistes togolais sont impliqués dans la formation à des degrés divers (enseignement, encadrement des stages et des Travaux Ecrits de Fin d'Etudes). Ils exercent dans des structures publiques de santé (centres hospitaliers, centre national d'appareillage orthopédique) ou dans des écoles spécialisées (enfants sourds et malentendants, enfants handicapés mentaux).

Conjointement à l'introduction de ce nouveau métier du domaine de la santé, un travail de promotion de l'orthophonie a été mené tout au long de ces 8 années. Si on fait le bilan, on constate que :

a) L'orthophonie est connue mais pas assez :

La population a été régulièrement sensibilisée par des actions de proximité (sensibilisation dans les écoles, dans les services de santé), à travers les médias (presse écrite, radio et TV). Des outils de sensibilisation (1 poster, 2 brochures) ont été élaborés que ce soit à l'intention des professionnels ou de la population.

Cependant, on remarque que, si les patients affluent pendant les campagnes de sensibilisation, la fréquentation baisse aussitôt que ces campagnes cessent.

b) Modélisée sur le système français où le métier existe depuis plusieurs décennies, la première promotion d'orthophonistes togolais a reçu une formation essentiellement basée sur le soin.

Or leur contexte est totalement différent : ils évoluent dans un système sanitaire où leur métier est peu connu, même des autres professionnels de santé. Essentiellement formés à être des soignants, ils savent qu'ils doivent aussi s'investir dans la promotion, la prévention et le dépistage pour que les patients arrivent jusqu'à leur bureau de consultation mais ils n'ont pas développé de stratégie dans la durée. Leurs actions de sensibilisation restent isolées et ponctuelles.

Cette étude s'inscrit dans un but d'évaluation des actions menées par Handicap International et par les orthophonistes togolais pour la promotion de l'orthophonie sur la période 2001-2009. Cette première enquête constitue un état des lieux de la situation, elle permettra :

- de savoir si l'orthophonie et les professionnels qui l'exercent sont connus dans les structures où ils interviennent ou celles qui ont été sensibilisées.
- d'évaluer les sensibilisations qui ont été faites avant d'en prévoir de nouvelles.

## 2. Objectif et résultats attendus de l'étude

Objectif : Il s'agit de mesurer auprès des professionnels de la santé et de l'éducation, travaillant au Togo dans des structures déjà sensibilisées à l'orthophonie, l'état actuel de leur connaissance.

Résultats attendus : L'étude doit permettre de disposer de données sur :

- La proportion du personnel médical qui connaît l'orthophonie et son niveau de connaissance,
- La proportion du personnel éducatif qui connaît l'orthophonie et son niveau de connaissance.

## 3. Méthodologie

### 3.1 Population enquêtée

Dans le cadre de ce projet, ont été interrogées deux types de populations :

- Des professionnels travaillant dans des structures publiques de santé et exerçant l'une des professions suivantes : médecin, assistant médical, infirmier, aide-soignant, garde-malade, sage-femme, accoucheuse, masseur-kinésithérapeute, orthoprothésiste, psychologue.
- Des professionnels travaillant dans des structures éducatives, qu'elles soient ordinaires publiques (jardins d'enfants et écoles primaires publiques) ou dans des écoles spécialisées privées (écoles pour enfants sourds, écoles pour enfants handicapés mentaux) et exerçant l'une des professions suivantes : directeur, enseignant ou éducateur, jardinière d'enfants.

### 3.2 Méthodologie

Les structures ont été sélectionnées sur la base de critères pré définis :

- Celles où travaillent les orthophonistes,
- Celles qui ont reçu des étudiants orthophonistes en stage,
- Celles qui ont bénéficié de sensibilisations (par les orthophonistes, les étudiants et/ou les associations liées aux troubles du langage et de la communication).

*(Voir liste complète en annexe 1)*

Une base de sondage a été constituée avec les informations suivantes (recueillies auprès de l'administration des services de santé et des directions des écoles) :

- Nom
- Prénom
- Structure ou établissement
- Service
- Profession

#### 3.2.1 Procédure d'échantillonnage

Deux échantillons ont été constitués :

- Un pour le secteur médical : l'échantillon a été constitué par un tirage au sort aléatoire sous Excel®, à partir de la base de sondage classée par ordre alphabétique, nous avons sélectionné une personne toutes les 5 personnes, soit un total de 269 personnes.

- Un pour le secteur éducatif : au vu de l'effectif réduit, nous avons décidé d'interroger toutes les personnes pré identifiées, soit un total de 88 personnes.

### 3.2.2 Limites de la méthodologie

- Etablir la base de sondage a été laborieuse du fait des lourdeurs administratives et difficile car les informations recueillies n'étaient pas mises à jour. Par exemple, nous avons noté des différences entre les chiffres donnés par la Division de l'Administration des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et les listes du personnel fournies par les structures de santé.  
En prévision de ces " manques " auxquels se sont ajoutés refus, absences..., nous aurions du sélectionner un échantillon plus large, ce que nous n'avons pas fait.
- Les résultats de cette étude ne concernent que des personnes qui ont déjà été en contact avec l'orthophonie. Ils ne sont pas représentatifs de la population générale, ni des professionnels de la santé et de l'éducation.
- Le questionnaire a été testé lors d'une pré enquête auprès du personnel médical mais pas auprès du personnel éducatif. Garder cette limite même si le questionnaire est exactement le même pour les deux populations ? Oui car population différente (au niveau de l'instruction, de l'expérience,...)
- Une autre limite est que dans une structure qui a été en lien avec l'orthophonie (sensibilisation, stage,...) l'ensemble de son personnel n'était pas en contact avec le domaine. Donc les résultats ci-dessous concernent uniquement les structures (donc l'impact de la présence de l'orthophonie sur l'ensemble des professionnels sur une structure donnée). Je ne sais pas trop ou je veux en venir mais il me semble qu'il y a quelque chose ici. Est-ce que c'est ça ? « Cette enquête concerne l'ensemble du personnel des structures qui a été en contact avec l'orthophonie (que ce soit pas la présence d'un orthophoniste, d'un étudiant en stage ou par une sensibilisation). Or nous ne sommes pas sûrs que tous les professionnels de ces structures aient réellement été touchés directement. Par exemple, tout le personnel du CHU Tokoin a été pris en compte alors que les orthophonistes ne travaillent que dans 3 services. »  
Yes tu m'as éclairci les idées.

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique

### 3.2.3 Organisation du terrain

Préalablement à la réalisation de l'enquête sur le terrain, une séance de travail a réuni 6 enquêteurs, un statisticien et l'équipe projet Handicap International pour :

- Une sensibilisation sur l'orthophonie,
- Prendre connaissance du questionnaire et de son administration,
- Distribuer les documents nécessaires à la réalisation de l'enquête : courrier officiel, liste des personnes à interroger, feuille de suivi journalier, questionnaires et brochures de sensibilisation.

L'enquête a été menée du 2 au 10 décembre 2009, sur le lieu de travail des personnes enquêtées.

### 3.2.4 Recueil des données

Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire administré en face à face.

## 4. Questionnaire

Deux questionnaires ont été réalisés : le premier pour le personnel médical et le second pour le personnel éducatif. Les 2 questionnaires sont structurés de manière identique autour de 3 parties :

- Le profil de la personne enquêtée,
- Sa connaissance de l'orthophonie en général,
- Sa connaissance de l'orthophonie au Togo.

Une dernière question propose à l'enquêté de faire des suggestions pour mieux faire connaître l'orthophonie au Togo.

#### **4.1 Test du questionnaire**

Une phase de test du questionnaire a été réalisée afin d'évaluer la réaction des personnes enquêtées, la pertinence et la compréhension des questions et la durée totale de passation. Le questionnaire a été testé auprès de 15 personnes travaillant au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Tokoin à Lomé.

L'enquêteur n'a pas rencontré de difficulté particulière mais l'analyse des réponses a permis de reformuler de certaines questions et d'affiner le codage des réponses pour le dépouillement. La durée moyenne de passation du questionnaire était de 15 minutes.

#### **4.2 Saisie et analyse de données**

Les questionnaires ont été saisis sur EpiInfo® et l'analyse des données a été réalisée sur SPSS®.

## **5. Résultats**

### **5.1 Taux de réponse**

L'échantillon total est de 357 personnes mais l'objectif n'étant pas de comparer les réponses des deux populations, leurs présentations se feront séparément.

Parmi les 269 personnes sélectionnées dans le secteur médical pour participer à l'étude, 212 ont réalisé l'entretien (soit un taux de participation de 78,8 %), 45 (16,7 %) étaient absentes de leur lieu de travail au moment de l'enquête (pour formation, maladie, congé, repos, voyage d'étude...), 7 (2,6 %) n'y travaillaient plus (affectation ou retraite). Seules 2 personnes ont refusé de répondre au questionnaire et 3 étaient inéligibles.

Pour le secteur éducatif (88 personnes), 75 personnes ont répondu au questionnaire (soit un taux de participation de 85,2 %), 7 (18 %) étaient absentes de leur lieu de travail au moment de l'enquête et 2 (2,3 %) n'y travaillaient plus (une affectation et un décès). Trois personnes ont refusé de répondre au questionnaire et une était inéligible.

### **5.2 Résultats pour le secteur médical**

#### **5.2.1 Profil des personnes interrogées.**

*Tableau 1 : Profession des personnes enquêtées dans le secteur médical*

Profession	Effectif	%
Médecin	11	5,2
Assistant médical	20	9,4
Infirmier (ère)	74	34,9
Aide-soignant/Garde malade	61	28,8
Sage femme	28	13,2
Accoucheuse	6	2,8
Masseur kinésithérapeute	10	4,7
Technicien orthoprothésiste	1	0,5
Psychologue	1	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>212</b>	<b>100</b>

Peut on dire cela sur le tableau 1 :

La répartition des professionnels de la santé est comparable à celle de la population générale des professionnels de la santé. En effet les infirmiers y sont les plus importants, suivi des aides soignants et des sages femmes.

Véro : Non, normalement les aides soignants sont plus nombreux que les infirmiers (j'ai vérifié en calculant les proportions avec les chiffres en annexe 2), c'est le tirage au sort aléatoire qui a donné ça. Ok alors a retiré.

Donc on enlève cette remarque ou on peut dire qu'on retrouve les 3 corps de métiers les plus nombreux sans préciser d'ordre ? Ok très bien.

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique,  
Couleur de police : Couleur personnalisée(RVB(227;108;10))

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique,  
Couleur de police : Couleur personnalisée(RVB(227;108;10))

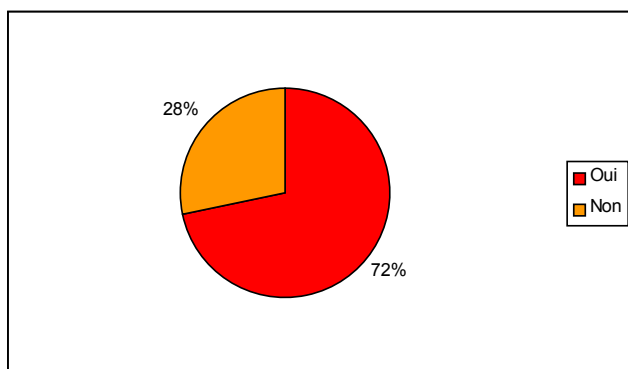
Tableau 2 : Liste des structures de santé sélectionnées pour l'enquête

Localité	Structure
Lomé	Centre de santé de Lomé
	Centre médical Catalunya (Croix Rouge)
	CHR Lomé Commune
	CHU Campus
	CHU Tokoin
	Centre Médico Social (CMS) Agoenyivé
	Centre National d'Appareillage Orthopédique
	Hôpital de Bè
Kara	CHU Kara

## 5.2.2 Connaissance de l'orthophonie en général

- Graphique 1 : Connaissez-vous l'orthophonie ?

La majorité du personnel médical interrogé déclare connaître l'orthophonie.





- Sources d'information

Les sources les plus citées concernent la formation (33,6 %), [Quelles formations ?](#)  
*Véro : J'ai fait un sondage sur 30 questionnaires (plus de la moitié des personnes qui ont donné cette réponse) : cette réponse fait en majorité référence à l'ENAM, elle est citée par les médecins (qui y enseignent) et les paramédicaux qui y ont été formés (surtout les infirmiers, puis sages femmes et MK). Il faut signaler que depuis 2004, des sensibilisations (10h de cours je crois) sont faites par les moniteurs orthophonistes auprès des étudiants de ces trois départements.*  
*Pour les autres (assistants médicaux), c'est lors de leurs stages pratiques à l'hôpital.*  
*Je mets ce commentaire ici ou dans la conclusion ? Je pense qu'il faut le mettre ici car le mot formation apparaît en premier ici. On risque de perdre le lecteur. Cela ne t'empêche pas d'y faire référence en conclusion.*

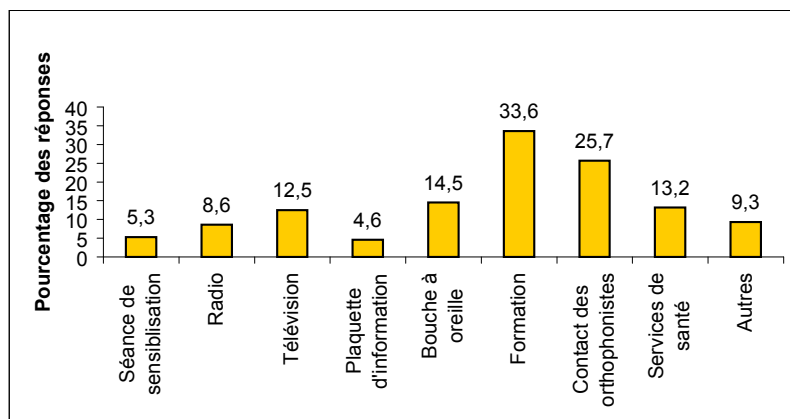
Mis en forme : Police :Italique

le contact avec les orthophonistes (professionnels et/ou étudiants, stagiaires) (25,7 %).  
 L'information circule également par le bouche à oreille (14,5 %) et dans les services de santé (13,2 %).

Mis en forme : Police :Italique,  
 Couleur de police : Couleur personnalisée(RVB(227;108;10))

La sensibilisation et les canaux utilisés (plaquettes, radio) représentent des sources négligeables d'information (citées par moins de 10 % des personnes). Seule la télévision obtient un résultat à prendre en compte (12.5%).

Graphique 2 : Comment avez-vous eu l'information ?

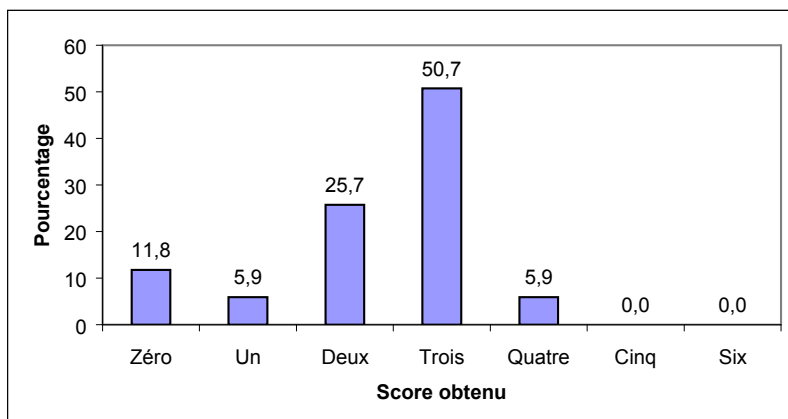


- Définition

Sur les 152 personnes qui déclarent connaître l'orthophonie, 137 (soit 90,1 %) sont capables de la définir : la précision de cette définition est évaluée sur une échelle allant de 0 à 6, le score de 6 étant la définition la plus précise.

Sur cette échelle, on constate que 43,3 % sont en dessous de la moyenne, 50,7 % obtiennent la note de 3 et seulement 5,9 % sont au-dessus.

Graphique 3 : Précision de la définition de l'orthophonie

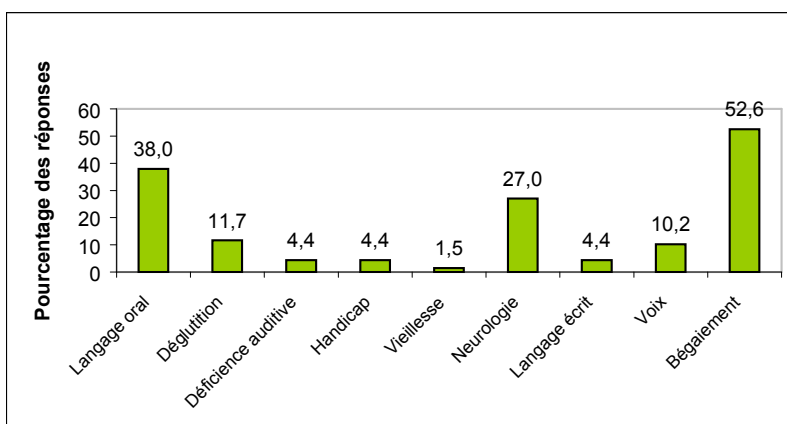


L'enquête révèle une connaissance globale de l'orthophonie, les notions les plus citées sont celles de « langage » (elle apparaît dans 89,1 % des définitions données), « traitement » (88,2 %) et « troubles » (69,7 %).

• Connaissance des troubles

Parmi les plus cités, on trouve le bégaiement (cité par 52,6% des personnes interrogées), les troubles du langage oral (38,7%) et les troubles du langage d'origine neurologique (27 %).

Graphique 4 : Citez les troubles qui concernent l'orthophonie



Il faut cependant noter qu'un certain nombre de réponses (combien) Véro : les pourcentages sont donnés plus bas 18,2 et 48,2 Ok mais en fait comme tu l'annonce pour la première fois ici, ne penses tu pas qu'il faudrait le spécifier à ce niveau ? n'a pu être traité correctement :

- soit les enquêtés ont donné des réponses trop vagues, ils ont cité les domaines du langage et de la communication au sens large sans préciser le trouble (18,2 %),
- soit ils ont cité les causes pouvant entraîner des troubles du langage et de la communication et non les troubles eux-mêmes (48,2 %). Ce point concerne particulièrement le domaine de la surdité. Or l'orthophoniste ne soigne pas l'oreille, ni n'améliore l'audition. Il prend en charge les troubles de langage et de communication liés à une déficience auditive. Dans ce cas précis, les réponses ne permettent pas de savoir si la personne s'est mal exprimée ou si elle fait une réelle confusion.

Mis en forme : Police :Italique

- Type de traitement

60,6 % des enquêtés savent indiquer que le traitement proposé par l'orthophoniste est la rééducation.

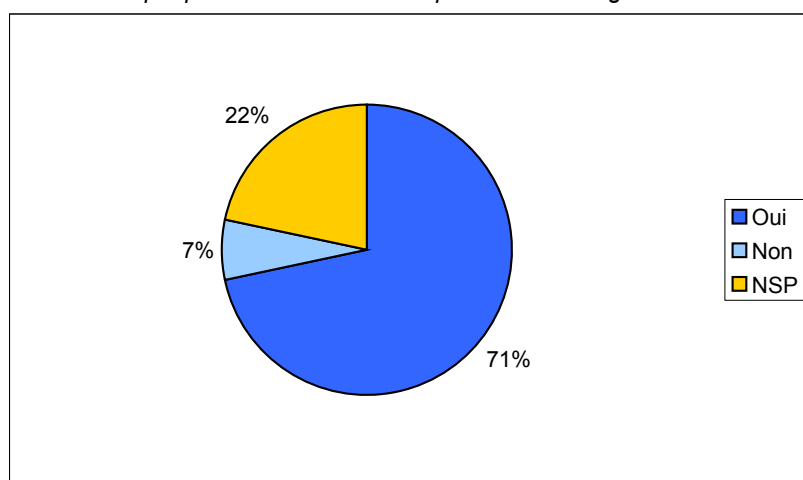
D'autres moyens plus concrets sont cités comme l'utilisation d'exercices (9,5 %), de conseils (4,4 %) et de matériel (images, jeux, objets) (3,6 %).

Le traitement médical est cité dans 6,6 % des réponses.

### 5.2.3 Situation de l'orthophonie au Togo

- 71,7 % des personnes interrogées savent qu'il existe des orthophonistes au Togo tandis que 6,6 % déclarent le contraire et que 21,7 % n'en savent rien (NSP).

Graphique 5 : Y a-t-il des orthophonistes au Togo ?



- Connaissez-vous leurs lieux de travail ?

Pour celles qui connaissent l'existence des orthophonistes au Togo (152 personnes), les lieux de travail les plus cités sont :

- le CHU Tokoin : une partie des enquêtés (25,7 %) le cite sans donner de précision, tandis que 28,3 % situent les professionnels dans le service de neurologie, 27,6 % dans le service ORL et 13,2 % dans le service de pédiatrie.
- le CHU Campus (33,6 %),
- le CHU Kara (17,1 %)
- et le Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO) (15,1 %).

Le personnel médical ne connaît pas l'intervention des orthophonistes en milieu éducatif, les écoles spécialisées sont peu citées (5 % et moins).

L'ENAM et Handicap International sont identifiés par quelques personnes comme lieux de travail des orthophonistes. Mettre l'ENAM avec les autres car c'est vrai, et mettre HI seul dans cette phrase.

Véro : par rapport à l'ENAM, je suis dans le flou : j'aurais tendance à la mettre à part parce que ce n'est pas un endroit où il y a des consultations. C'est un lieu de formation où travaillent des orthophonistes mais comme formateurs. Certes mais regarde la question on demande ou les orthophonistes travaillent (leur lieux de travail) et l'ENAM est bien un lieu de travail. Donc ok pour le séparer des autres (par rapport aux consultations) mais le différencier de HI.

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique,  
Couleur de police : Couleur personnalisée(RVB(227;108;10))

Idem pour HI : ce n'est pas un lieu de consultation mais des orthophonistes (expat) y travaillent.

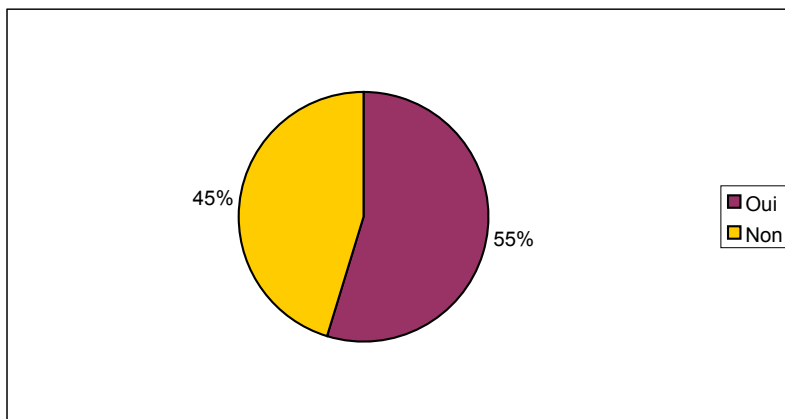
Qu'en penses-tu ?

Si tu es d'accord, je dirai : « Quelques personnes ont identifié 2 lieux où travaillent des orthophonistes mais pas dans un cadre de soins :

- l'ENAM (3,3 %), lieu de formation où deux orthophonistes exercent la fonction de moniteurs.
- Handicap International (2 %), ONG de développement où des orthophonistes expatriées ont mis en œuvre des projets depuis 2001 pour introduire et développer l'orthophonie au Togo. »

Ok oui.

- Graphique 6 : Avez-vous déjà orienté des patients en orthophonie ?

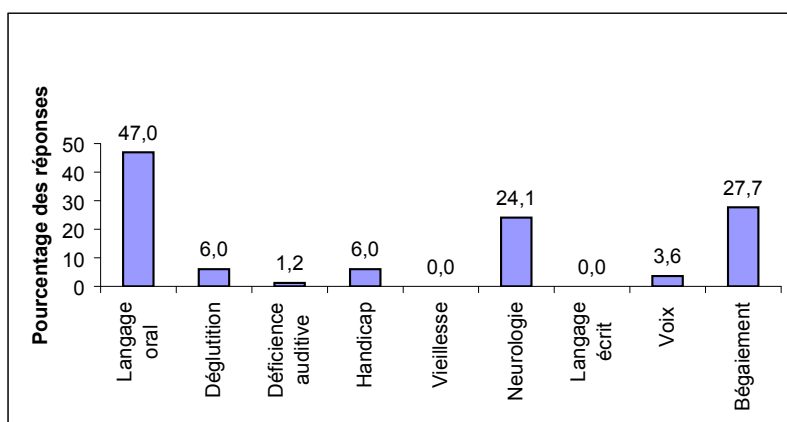


Environ la moitié des personnes connaissant l'orthophonie et son existence au Togo (54,6 %) indiquent avoir déjà orienté des patients vers les bureaux concernés.

Parmi les principaux motifs de cette orientation, on retrouve les trois troubles précédemment cités, à savoir ceux qui concernent le langage oral (47 %), le bégaiement (27,7 %) et les troubles du langage d'origine neurologique (24,1 %).

Les réponses données sont précises mais on retrouve pour certaines (19,3 %) un manque de distinction entre cause et trouble qui ne permet pas de les traiter.

*Graphique 7 : Dans quel cas avez-vous orienté des patients en orthophonie ?*



Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique,  
Couleur de police : Couleur personnalisée(RVB(227;108;10))

Mis en forme : Police :Italique

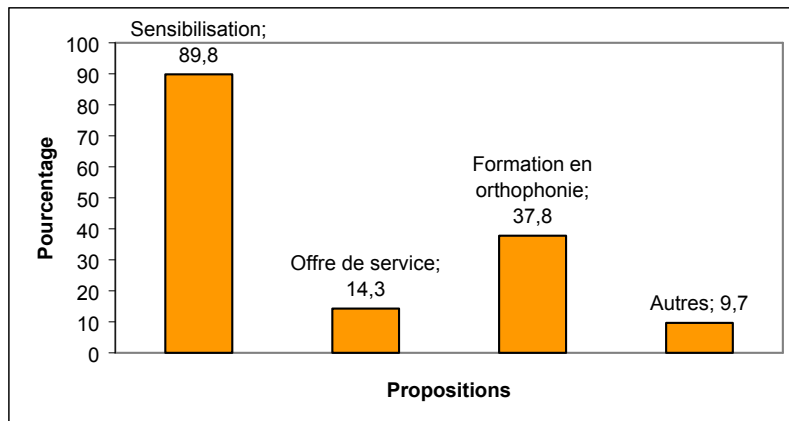
Mise en forme : Puces et numéros

#### **5.2.4 Quelles sont vos propositions pour développer la connaissance de l'orthophonie au Togo ?**

Sur les 212 personnes interrogées, 196 ont fait des propositions. Par ordre d'importance, il s'agit :

- d'abord de poursuivre la sensibilisation que ce soit au niveau de la population en général ou du personnel médical en particulier, en utilisant des canaux de communication diversifiés (médias, affiches, porte à porte, exposés...);
- de développer la formation de professionnels orthophonistes ;
- d'augmenter l'offre de service en recrutant plus d'orthophonistes et en ouvrant plus de bureaux de consultation.

Graphique 8



### 5.2.5 Conclusion pour le secteur médical

Il apparaît que la majorité des personnes interrogées connaît la thématique de l'orthophonie en général et la situation au Togo en particulier.

Comme le montre l'analyse des définitions et des troubles cités, cette connaissance est globale, pragmatique et manque de précision : on sait que l'orthophonie relève du soin et du langage mais moins qu'elle intervient également dans la prévention, l'évaluation et l'étude scientifique des troubles du langage et de la communication.

Il existe un flou particulièrement dans les domaines de la surdité et du handicap : on ne sait pas réellement quels sont les domaines de compétences de l'orthophoniste et des autres professionnels (médecin ORL, audioprothésiste, autres professionnels de la réadaptation). On attribue même à l'orthophoniste un rôle médical : il pourrait prescrire des médicaments, pratiquer des examens médicaux ou de la chirurgie, mettre en place un appareillage...

Les résultats mettent en avant la bonne intégration des orthophonistes puisque c'est à leur contact (que ce soit les professionnels diplômés ou les étudiants en formation) que la discipline est connue, par leur présence dans les services, des patients leur sont orientés... Néanmoins l'évaluation des sensibilisations menées est plus mitigée : les différents moyens utilisés (séance, plaquettes, médias ce n'est pas vrai pour les médias faudrait voir si dans ta question plusieurs réponses étaient possible car si on ajoute télé et radio on arrive au résultat intéressant de plus de 20%, par contre les plaquettes entièrement d'accord)

Véro : bon je ne sais pas... Les personnes peuvent donner plusieurs réponses, certaines ne citent que la TV, d'autres que la radio, d'autres les deux... alors on additionne ? Attention dans ce cas il te faut préciser les trois (en nombre) par exemple :

- 10 ont cité la Télé
- 8 ont cité la radio
- 5 ont cité la télé et la radio
- Analyse faite XX personne ont cité au moins un média et tu reprends ce nombre, tu lui donne un pourcentage et la tu verras que ce n'est pas négligeable

sont peu cités, ils semblent donc avoir eu peu d'impact. Attention on ne sait pas si c'est la plaquette elle-même qui a peu d'impact ou alors c'est sa conception (pas attrayant) ou sa diffusion (pas assez de plaquette ou mal distribuée) Véro : donc je mets ta remarque comme une réflexion à poursuivre ? Oui oui à poursuivre tout a fait

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique,  
Couleur de police : Couleur  
personnalisée(RVB(227;108;10))

Enfin, on peut noter une particularité chez cette population, elle semble peu informée de ce qui se passe en dehors du secteur médical : par exemple, peu savent que les orthophonistes interviennent dans le secteur éducatif, les troubles cités sont pour la plupart liés à des pathologies « médicales » : AVC, surdité, paralysie faciale...

### 5.3 Résultats pour le secteur éducatif

#### 5.3.1 Profil des personnes interrogées.

Graphique 9 : Profession des personnes enquêtées dans le secteur éducatif

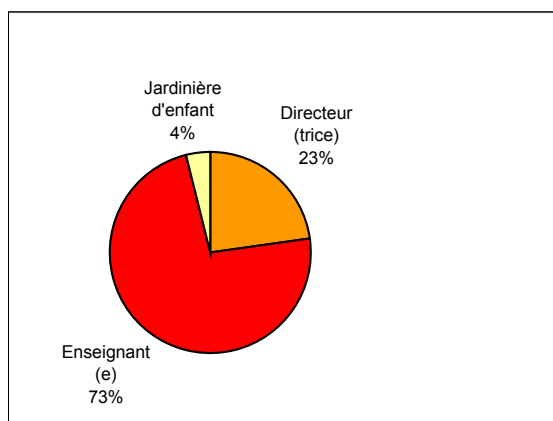


Tableau 3 : Liste des écoles sélectionnées pour l'enquête

Localité	Structure
Lomé	Ecole Vivenda des Sourds
	Envol Bè
	Envol Hanoukopé
	Envol Tokoin Solidarité
	Envol Wuiti
	Ecole Ephphatha
	EPP Aniko Palako
	EPP Anikui Logopé
	EPP Camp Logopé
	EPP Tokoin Ouest
	JEP Agbalekpedogan
	JEP Tokoin Ouest
	JEP Tokoin Solidarité
Kara	Ecole Vivenda des Sourds
	Envol Kara



Dans ton analyse tu mélanges et les écoles ordinaires et les écoles spécialisées. Du cou

Localité	Structure
Lomé	Ecole Vivenda des Sourds
	Envol Bè
	Envol Hanoukopé
	Envol Tokoin Solidarité
	Envol Wuiti
	Ecole Ephphatha
	EPP Aniko Palako
	EPP Anikui Logopé
	EPP Camp Logopé
	EPP Tokoin Ouest
	JEP Agbalekpedogan
	JEP Tokoin Ouest
	JEP Tokoin Solidarité
Kara	Ecole Vivenda des Sourds
	Envol Kara

cela fausse un peu l'analyse. Il faudrait que tu le spécifie dans la méthodologie ou tu expliquerais qu'on a fait le choix d'une analyse globale quelque soit le type d'école.

Véro : OK, voir ajout dans 3.1 et dans 3.2, je précise que le critère est le contact avec l'orthophonie ou ce n'est pas assez clair ? Ok si si très clair, juste préciser comme tu l'as fait

Mis en forme : Police :Non Gras, Italique

Mis en forme : Police :Non Gras, Italique, Couleur de police : Couleur personnalisée(RVB(227;108;10))

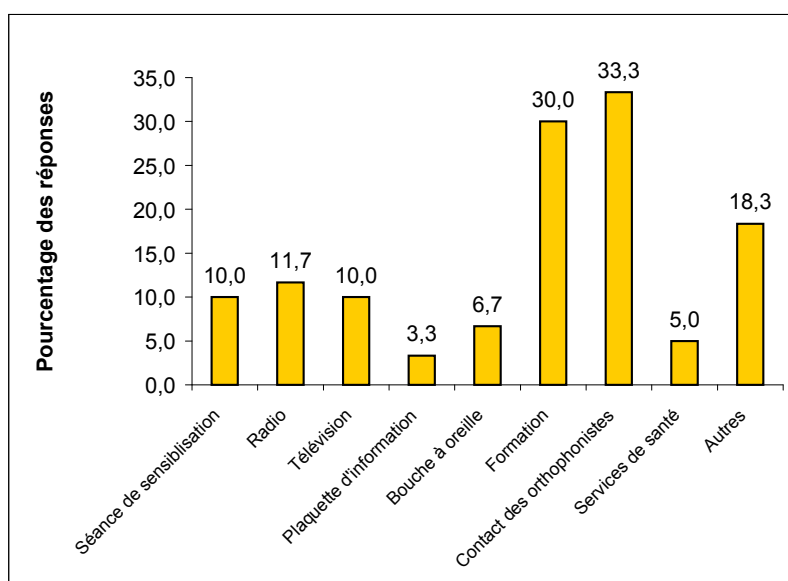
### 5.3.2 Connaissance de l'orthophonie en général

- Connaissez-vous l'orthophonie ? Oui pour 80% des personnes interrogées.
- Sources d'information

33,3 % du personnel éducatif cite le contact avec les orthophonistes (professionnels et/ou étudiants, stagiaires) et 30,5 % le cadre de la formation.

Les séances de sensibilisation, la télévision et la radio récoltent chacune autour de 10 % de réponses mais les plaquettes représentent toujours une source négligeable d'information (3,3 %).

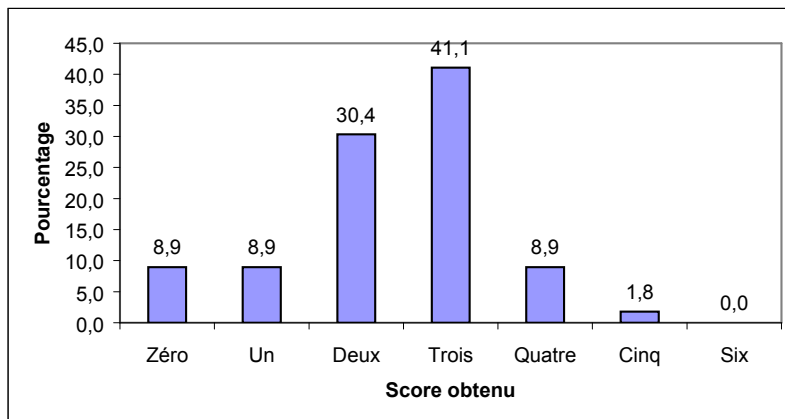
Graphique 10 : Comment avez-vous eu l'information ?



- Définition

Au niveau de la précision de la définition, 48,2 % sont en dessous de la moyenne, 41,1 % obtiennent la note de 3 et 10,7 % sont au dessus, en citant principalement les notions de « langage » (elle apparaît dans 88,2 % des définitions données), « traitement » (76,5 %), « troubles » (62,7 %) et « communication » (21,6 %).

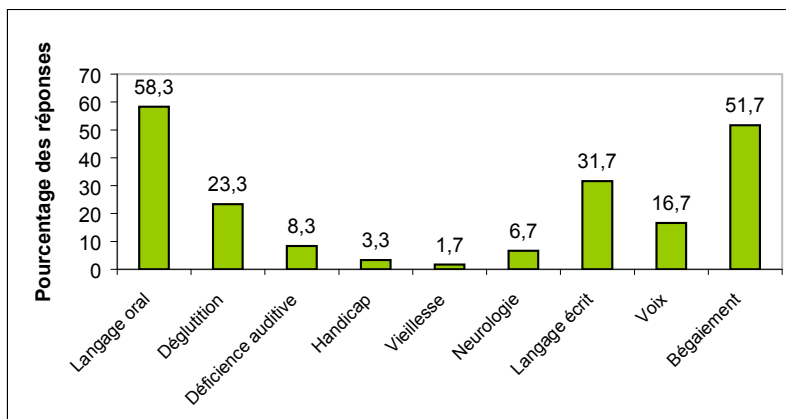
Graphique 11 : Précision de la définition sur l'orthophonie



- Connaissance des troubles

Les troubles les mieux connus concernent le langage oral (cités par 58,3% du personnel éducatif), le bégaiement (51,7%), et le langage écrit (31,7 %). Suivent les troubles de la déglutition (23,3 %) et de la voix (16,7 %). Les autres troubles sont cités par moins de 10% des personnes.

Graphique 12 : Citez les troubles qui concernent l'orthophonie



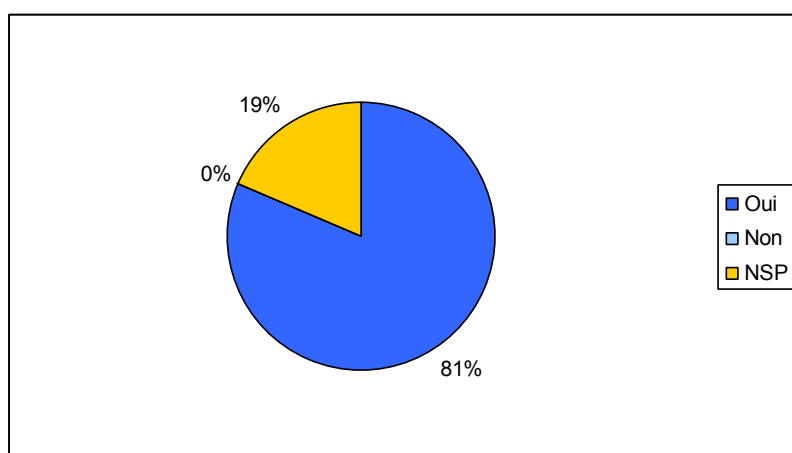
- Type de traitement

La moitié du personnel interrogé qui connaît l'orthophonie (51,7 %) sait que la rééducation est le type de traitement proposé par l'orthophoniste est la rééducation mais 8,3 % pensent que l'orthophoniste peut proposer un traitement médical. Les autres moyens cités sont concrets comme l'utilisation d'exercices (8,3 %), de conseils et de matériel comme les images, les jeux, les objets (6,7 % dans les 2 cas).

### 5.3.3 Situation de l'orthophonie au Togo

- 81,3 % des personnes interrogées savent qu'il existe des orthophonistes au Togo, le reste ne sait pas.

Graphique 13 : Y a-t-il des orthophonistes au Togo ?



- Connaissez-vous leurs lieux de travail ?

Pour le personnel enseignant qui connaît l'existence des orthophonistes au Togo (61 personnes), il les situe principalement :

- dans les structures médicales
  - o au CHU Tokoin : Parmi elles, 45,9 % ne peuvent préciser le service, le seul ayant un pourcentage de réponses significatif étant le service ORL avec 13,1%. Les bureaux de consultation des services de neurologie et de pédiatrie ne sont quasiment pas connus ;
  - o au CNAO (29,5 %)
  - o et au CHU Campus (26,2 %).
- dans les écoles spécialisées : Envol (26,2 %) et Ephphatha (23 %).

L'ENAM est identifiée comme un lieu où travaillent les orthophonistes par 13,1% des personnes ayant répondu à cette question. Pourquoi mets tu l'ENAM à part c'est effectivement un lieu de travail comme un autre

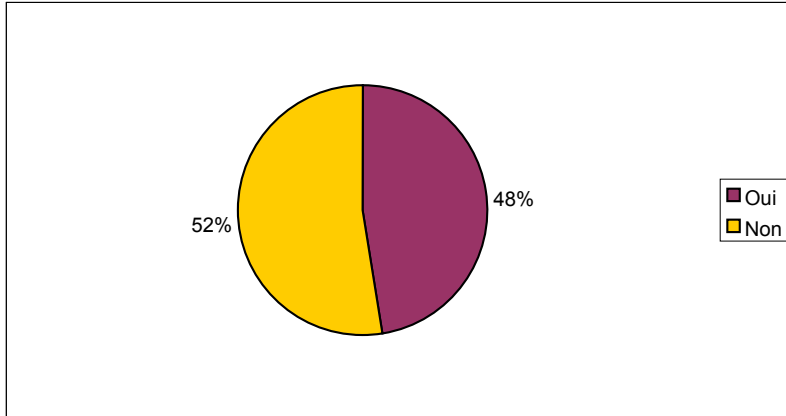
Véro : en fonction de ta réponse plus haut (secteur médical), j'adapterai ok

- Graphique 14 : Avez-vous déjà orienté des patients en orthophonie ?

Mis en forme : Police :Italique

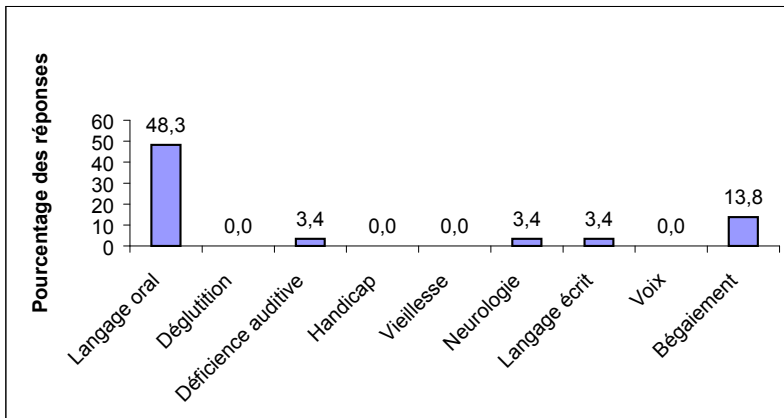
Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique,  
Couleur de police : Couleur  
personnalisée(RVB(227;108;10))



Des patients ont été orientés par près de la moitié des personnes sensibilisées à l'orthophonie. Les principaux motifs sont les troubles du langage oral et le bégaiement.

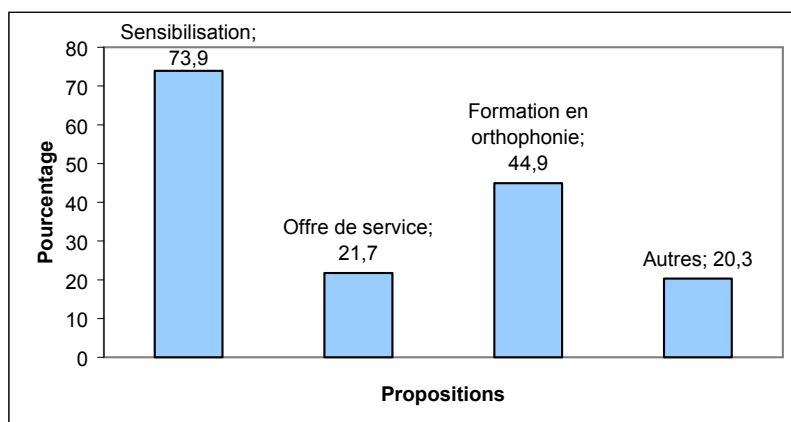
Graphique 15 : Dans quel cas avez-vous orienté des patients en orthophonie ?



### 5.3.4 Quelles sont vos propositions pour développer la connaissance de l'orthophonie au Togo ?

Sur les 75 personnes interrogées, 69 ont fait des propositions. Elles sont les mêmes que celles du personnel médical.

Graphique 16



### 5.3.5 Conclusion pour le secteur éducatif

La majorité des personnes interrogées connaît l'orthophonie et son développement au Togo.

La sensibilisation et ses canaux sont cités mais ne récoltent pas la majorité des réponses.

Encore une fois, c'est l'action de proximité qui a le plus d'impact.

On peut émettre une hypothèse concernant le bon score de la formation : l'association Orthophonistes du Monde a effectué plusieurs missions entre 1997 et 2000, principalement axées sur la formation des enseignants dans les écoles spécialisées (Envol, Ephphatha). Un certain nombre de ces personnes ont également suivi la formation modulaire en orthophonie mise en place entre octobre 2002 et juillet 2003 à l'ENAM de Lomé.

La connaissance de l'orthophonie par le personnel éducatif semble plus large : elle ne se limite pas au secteur éducatif (par exemple, les structures de santé sont connues) mais elle est aussi moins précise (définition, troubles, localisation des bureaux de consultation).

Les troubles cités sont ceux que l'on rencontre le plus fréquemment chez les enfants d'âge scolaire et qui ont des répercussions certaines sur les apprentissages.

## 6. Conclusion

Cette étude a permis de mesurer la connaissance de l'orthophonie au Togo auprès de 2 populations différentes. Ces populations ont été choisies parce que l'orthophoniste est habilité à travailler dans les centres de santé et dans les écoles spécialisées et que de plus en plus, le travail en équipe pluridisciplinaire est encouragé.

Nous pouvons donc conclure que l'orthophonie est connue par une majorité des professionnels des secteurs éducatif et médical de l'échantillon enquêté.

Néanmoins, si les résultats montrent une bonne intégration des orthophonistes, ils nous font douter de l'impact des activités de sensibilisation. [Si le travail des médias \(télévision et radio\) a un impact certain \(il est cité par une personne sur 5\), l'évaluation des séances de sensibilisation et des plaquettes est plus mitigée.](#) **ok**

Pourtant, la majorité des personnes interrogées préconise de développer la sensibilisation. Il faudra donc mener une réflexion sur le fond et la forme des sensibilisations adressées à ce public particulier : [Les sensibilisations ont-elles été assez nombreuses ? Les plaquettes ont-elles réellement peu d'impact ou c'est leur conception qu'il faut revoir ? Ont-elles été assez et bien distribuées ?...](#) **Ok oui**

La connaissance de l'orthophonie étant réelle mais incomplète, nous pouvons émettre quelques recommandations :

- des interventions plus précises des orthophonistes dans leurs services, voir leurs structures : proposer par exemple un exposé sur un trouble nécessitant une prise en charge orthophonique,
- développer la sensibilisation dans les écoles : dans la préparation de cette enquête, nous nous sommes aperçus que le personnel éducatif qui avait été en contact avec l'orthophonie avait un effectif réduit (à peine 84 personnes) or les enfants constituent la majorité des patients pris en charge par l'orthophonie.

Enfin, cette enquête a permis de mettre en avant la méconnaissance particulièrement importante du domaine de la surdité, ses conséquences, sa prise en charge.

Nous pensons qu'il faudrait développer la sensibilisation particulièrement sur ce thème mais au delà de l'orthophonie, en faisant intervenir tous les acteurs (médecin, audioprothésiste, enseignant spécialisé, orthophoniste) pour clarifier le rôle de chacun et les solutions possibles que ce soit au niveau du traitement ou de l'éducation.

## 7. Annexes

### Annexe 1 : Liste complète des structures sélectionnées pour l'enquête

Type	Nom	Ville	Lieu de travail	Lieu de stage	Lieu de sensibilisation
Ecoles ordinaires	Jardin d'enfants public (JEP) Agbalépédogan	Lomé		X	
	Ecole Primaire Publique (EPP) Aniko Palako	Lomé			X
	JEP Kodomè	Lomé		X	
	EPP Kodomè	Lomé		X	
	EPP Logopè	Lomé			X
	JEP Tokoin Solidarité	Lomé		X	
Ecoles spécialisées	Envol Bè	Lomé			X
	Envol Hanoukopé	Lomé	X	X	
	Envol Tokoin Solidarité	Lomé			X
	Ecole Tokoin Wuiti	Lomé			X
	Envol	Kara	X		
	Ecole des sourds du Togo Ephphatha	Lomé	X	X	
	Ecole des sourds Vivenda	Lomé			X
	Ecole des sourds Vivenda	Kara			X
Structures de santé	Centre Médico Social (CMS) d'Agoènyivé	Lomé			X
	CMS de la Croix Rouge Togolaise (Catalunya)	Lomé			X
	CHU Campus	Lomé	X	X	
	CHU Tokoin	Lomé	X	X	
	CHU Kara	Kara	X		
	CHR Lomé Commune	Lomé	X	X	
	CNAO	Lomé	X	X	
	Centre de Santé de Lomé	Lomé			X
Hôpital de Bè	Lomé			X	

## **Annexe 2 : Informations sur la population de référence**

### **1. Nombre de personnel médical : 1218 personnes**

	CMS de la Croix Rouge Togolaise	Centre de Santé de Lomé	Centre National d'Appareillage Orthopédique	CMS Agoènyivé	CHR Lomé Commune	Hôpital de Bè	CHU Campus	CHU Tokoin	CHU Kara
Médecins		4		1	10	15	28	85	9
Infirmiers	3	31		9	20	28	58	165	42
Aides soignants	3	2		6	30	9	79	213	102
Sages femmes	1	24		24	11	35	17	67	18
Masseurs kinésithérapeutes			11	1	5	2	8	17	6
Techniciens Orthoprothésistes			18				1		

Source : Division de l'Administration des Ressources Humaines du Ministère de la Santé (août 2009)

### **2. Nombre de personnel éducatif : 84 personnes**



Préfecture du Golfe (Lomé) :

- JEP Kodomè : 1 enseignant
- JEP Tokoin Solidarité : 1 enseignant
- JEP Agbalépédogan : 1 enseignant
- EPP Kodomè : 18 enseignants
- EPP Aniko Palako : 20 enseignants
- EPP Logopè : 9 enseignants

- VIVENDA : 5 enseignants
- EPHPHATHA : 9 enseignants
- ENVOL : 15 enseignants

Préfecture de la Kozah (Kara) :

- VIVENDA : 2 enseignants
- ENVOL : 3 enseignants

*Source : Direction de la Prospective, de la Planification, de l'Education et de l'Evaluation du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire et de l'Alphabétisation (chiffres de 2008).*

**Annexe 3 : Questionnaire**

**« Promotion de l'orthophonie au Togo »**  
Enquête sur la connaissance de l'orthophonie au Togo

Questionnaire pour le secteur médical

Date : \_\_\_\_\_ Lieu : Lomé   
Kara

Ce questionnaire a pour objet de mesurer l'état actuel de la connaissance de l'orthophonie au Togo.

Nous portons à votre attention qu'il est strictement anonyme et que les données seront utilisées pour une étude menée par Handicap International.

Tout d'abord, merci de nous donner quelques informations pour définir votre profil :

- Q1 : Quelle est votre profession ?

- Médecin
- Assistant Médical
- Infirmier
- Aide Soignant, Garde Malade
- Sage Femme
- Masseur Kinésithérapeute
- Technicien orthoprothésiste

- Q2 : Dans quelle structure travaillez-vous ?

Nom de la structure :

Service :

Nous allons maintenant passer à la thématique de l'orthophonie

- Q3 : Connaissez-vous l'orthophonie ? Oui  Non

Si oui,

o comment avez-vous eu l'information ?

o pouvez-vous donner une définition de l'orthophonie ?

Si non, passer à la partie suivante sur la situation des orthophonistes au Togo (question Q6).

- Q4 : Pouvez-vous citer les troubles qui concernent l'orthophonie ?

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5...

- Q5 : Quel type de traitement propose l'orthophoniste ?

Passons à la situation au Togo.

5- Q6 : Savez-vous s'il y a des orthophonistes au Togo ?

Oui, il y en a  Non, il n'y en a pas  Je ne sais pas

Si oui, connaissez-vous leur(s) lieu(x) de travail ?

Merci de les citer :

Ne sait pas

Si non, passer à la partie suivante (question Q8).

- Q7 : Avez-vous déjà orienté des patients en orthophonie ? Oui  Non

Si oui, dans quel(s) cas ?

Merci de le(s) citer :

Enfin,

- Q8 : Pour développer la connaissance de l'orthophonie au Togo, avez-vous des propositions à nous faire ?

Nous vous remercions pour votre aimable collaboration.

Cette étude permettra à Handicap International de mesurer auprès des professionnels de la santé et de l'éducation, l'état actuel de la connaissance de l'orthophonie au Togo et en fonction des résultats obtenus, de réfléchir au travail de sensibilisation qu'il reste à mener dans ce domaine.

**Mis en forme :** Retrait : Gauche : 0,63 cm, Suspendu : 0,63 cm, Avec puces + Niveau : 1 + Alignement : 0,63 cm + Tabulation après : 1,27 cm + Retrait : 1,27 cm



#### **Annexe 4 : Informations sur l'orthophonie**

Définition de référence :

« L'orthophonie est une profession de la santé qui assume la responsabilité de la prévention de l'évaluation, du traitement et de l'étude scientifique des déficiences et des troubles du langage et de la communication. »

Les champs d'intervention de l'orthophoniste :

1. Les troubles du langage oral : retard de langage, retard de parole, trouble d'articulation...
2. Les troubles de la déglutition : dysphagie, bavage...
3. Les troubles liés à une déficience auditive,
4. Les troubles de la communication associés à un handicap (IMC, trisomie 21, autisme...),
5. Les troubles liés à la vieillesse : trouble de la mémoire, démence...
6. Les troubles d'origine neurologique : aphasie, dysarthrie
7. Les troubles du langage écrit : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...
8. Les troubles de la voix
9. Le bégaiement

|